



047001/EU XXIV.GP
Eingelangt am 04/03/11

CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 3 mars 2011

CM 1861/11

OJ CONS
AGRI
PECHE

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: Lieve.Denil@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.7860 / +32.2-281.8270

Objet: 3077^{ème} session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)

Date: Jeudi 17 mars 2011 (**11 h 30**)

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

2. Approbation de la liste des points "A"

Activités non législatives

3. Approbation de la liste des points "A"

AGRICULTURE

Points COREPER

4. Proposition de DÉCISION DU CONSEIL autorisant la mise sur le marché de produits contenant du coton génétiquement modifié GHB614 (BCS-GHØØ2-5), consistant en ce coton ou produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil (*)
 - *Adoption*
doc. 6221/11 AGRILEG 18 ENV 86
5. Proposition de DÉCISION DU CONSEIL autorisant la mise sur le marché de produits contenant du maïs génétiquement modifié MON 89034 x MON 88017 (MON-89Ø34-3xMON-88Ø17-3), consistant en ce maïs ou produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil (*)
 - *Adoption*
doc. 6150/11 AGRILEG 15 ENV 81
6. Proposition de DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision 2006/197/CE de la Commission en ce qui concerne le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'aliments pour animaux produits à partir de maïs génétiquement modifié de la lignée 1507 (DAS-Ø15Ø7-1), en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil (*)
 - *Adoption*
doc. 6104/11 AGRILEG 14 ENV 79

Points CSA

7. Rapport trimestriel de la Commission sur le marché des produits laitiers
 - *Présentation par la Commission*

8. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée : "La PAC à l'horizon 2020: alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir"
 - *Adoption de conclusions du Conseil*
docs 16348/10 AGRI 477 AGRISTR 14 AGRIORG 51 + REV 1 (cs)
5205/11 AGRI 9 AGRISTR 4 AGRIORG 5

◦

◦ ◦

La présidence a le plaisir d'inviter les ministres de l'agriculture à un déjeuner, à 13 heures, sur le thème: "La FAO - questions institutionnelles"